

Colloque Scientifique International

Condition(s) enseignante(s), Conditions pour enseigner.

Réalités, enjeux, défis.

Université Lumière LYON 2

8, 9, 10 janvier 2015

Argumentaire général :

Ce colloque scientifique international d'éducation s'adresse à la communauté des chercheurs en éducation définie en relation à un spectre large de sensibilités scientifiques : historiens, sociologues, psychologues, didacticiens et pédagogues, philosophes, comparatistes.

Scrutée en France ces dernières décennies tant par des chercheurs que par des responsables administratifs et politiques, ou encore par des enquêtes confiées à des instituts de sondage, la condition enseignante a fait l'objet d'études et de rapports, qui ont donné une vue sur la profession en termes d'évolution de l'identité professionnelle et des problèmes de reconnaissance sociale rencontrés par les enseignants. Des études existent aussi à l'échelle internationale. L'expression consacrée « la condition enseignante » constitue un raccourci utile dont on ne peut totalement se passer mais auquel il convient de préférer d'emblée le pluriel, tant les catégories enseignantes et leurs situations sont diverses, tout en ayant un noyau commun, et cela d'autant plus que le groupe professionnel n'a jamais été aussi divers en termes de statut et de formation et qu'il est amené à coopérer avec des professionnels eux-mêmes de plus en plus variés ... Le pluriel s'impose dans la dimension comparative internationale, telle que par exemple la publication de l'OCDE *Regards sur l'éducation (Education at a glance)* permet d'y avoir accès en termes statistiques. Se référant explicitement à ce pluriel, le colloque privilégiera les approches à portée large et comportant une perspective comparative tant intra-nationale (vue sur une catégorie enseignante mise en perspective par rapport à d'autres) qu'extranationale. Qu'ont à nous apprendre les regards portés sur des conditions enseignantes éloignées de celles que nous vivons de l'intérieur ?

Les historiens pourront se pencher sur les conditions enseignantes des XIX^e et XX^e siècles. Ils n'excluront pas de leur regard la mise en perspective des rapports et études du type de ceux mentionnés ci-dessus. Les sociologues pourront contribuer à notre représentation des conditions

enseignantes contemporaines, selon une variété de problématiques (problématique du genre, des « nouveaux enseignants », des effets des nouvelles formes de gouvernance, etc.).

Sont aussi en jeu ici les conditions pour enseigner, entendues en un sens didactique et pédagogique, ainsi qu'en un sens plus généralement philosophique des conditions de possibilité (Blais, Gauchet, Ottavi, 2008). La condition enseignante, en se confrontant aux conditions pour enseigner, s'impose aujourd'hui comme un nouvel enjeu sociétal, dans un contexte de « pédagogisation » généralisée de la société (Bernstein, 2001, Tyler, 2004) mais aussi de relatif affaiblissement de la reconnaissance des savoirs scolaires et des pratiques pédagogiques, de préoccupations concernant les techniques de l'apprendre. Ce qui a été appelé « forme scolaire » par certains socio-historiens mérite d'être réinterrogé. Assiste-t-on à un épuisement de celle-ci et à la perspective de son remplacement par d'autres « formes » ? Des auteurs postmodernes ont pu soutenir que « L'ancien principe que l'acquisition du savoir est indissociable de la formation (*Bildung*) de l'esprit, et même de la personne, tombe et tombera davantage en désuétude » (Lyotard, 1979). On ne pourra manquer d'évoquer ici les interpellations suscitées par la révolution numérique, le développement de l'e-learning et de l'open-learning.

A quelles conditions la condition enseignante ne deviendra-t-elle pas celle du renoncement à la culture scolaire, concurrencée par d'autres formes de culture ? Comment les enseignants négocient-ils le virage des nouvelles diversités liées aux cultures et aux besoins éducatifs particuliers, au questionnement des modèles de laïcité ? Comment s'approprient-ils les missions d'évaluation et de standardisation des compétences réclamées par le pilotage des systèmes publics d'éducation ? En quoi les nouvelles technologies peuvent-elles avoir des conséquences sur l'éventuelle mutation de la « forme scolaire » ? Autant de questions cruciales, dont la liste n'est pas fermée, auxquelles pédagogues et didacticiens pourront apporter leurs réponses (en conférant à celles-ci, autant que possible, une portée généralisable).

Quelles conditions pour enseigner, au sens fondateur de l'expression, paraissent désormais requises pour l'avenir d'une nouvelle ou de nouvelle(s) condition(s) enseignante(s) ? Comment les nouvelles hiérarchisations (des finalités de l'école, des savoirs, etc.) et les fonctionnements en réseaux, plus horizontaux, influent-ils sur les conceptions de l'égalité, sur celles d'une école juste et sur le sens critique des enseignants ? A quels impératifs, à quels principes non repliés sur le passé, mais véritablement en prise sur la contemporanéité faut-il en appeler ? Entre autres chercheurs des différentes disciplines, les philosophes seront aussi appelés à intervenir dans ce débat.

L'enjeu de ce colloque est donc bien de concentrer sur la condition enseignante, considérée dans sa diversité et dans ses rapports à notre société, l'ensemble des regards, des questionnements et des apports issus de différents horizons disciplinaires. Nous espérons que cette confrontation dégagera non seulement un état des lieux, mais aussi des pistes pour la recherche et pour l'action.

L'organisation du colloque se fera en différents Symposiums.

Le colloque aura lieu les 8, 9, 10 janvier 2015 à Lyon.

On distinguera :

- des **symposiums composés** par les organisateurs du colloque à partir de **propositions de communication individuelles**, autour des thématiques définies ci-après. Ces symposiums pourront être dédoublés en fonction du nombre et de l'orientation des propositions reçues.
- des **symposiums préconstruits correspondant aux mêmes thématiques** (proposition adressée par un responsable du symposium, et comprenant 5 participants minimum).

Conférence d'ouverture le jeudi 8 janvier matin : Claude LESSARD

Conférence le vendredi 9 janvier en fin d'après-midi : Philippe MEIRIEU

Conclusions interdisciplinaires du colloque le 10 janvier matin.

Comité scientifique : Thérèse Assude (U. de Provence), Hélène Buisson-Fenet (CNRS-ENS-Lyon), François Baluteau (U. Lyon 2), Christian Buty (U. Lyon 1), Françoise Carraud (U. Lyon 2), Gilles Combaz (U. Lyon 2), Laurent Cosnefroy (IFE-ENS Lyon), Linda Evans (U. of Leeds), Joëlle Fanghanel (U. of West London), Philippe Foray (U. St-Etienne), Elisabeth Flitner (U. Potsdam), Rita Hofstetter (U. Genève), Pierre Kahn (U. Caen), Denis Kambouchner (U. Paris 1), Alain Kerlan (U. Lyon 2), Françoise Lantheaume (U. Lyon 2), Joël Lebeaume (U. Paris 5), Claude Lessard (U. Montréal), Eric Mangez (U. catholique Louvain), Frédéric Mole (U. St-Etienne), Denis Poizat (U. Lyon 2), Patrick Rayou (U. Paris 8), Luc Ria (IFE-ENS-Lyon), André-D. Robert (U. Lyon 2), Philippe Savoie (IFE-ENS Lyon), Jean-Yves Seguy (U. St-Etienne), Stéphane Simonian (U. Lyon 2), Richard Wittorski (CNAM), Agnès Van Zanten (CNRS-Sciences po Paris).

Comité d'organisation : Yoann Adler, Nicolas Baltenneck, Hélène Croce-Spinelli, Sabine Coste, Samia Langar, Françoise Lantheaume, Denis Poizat, Marina Randriamiarisoa, Jean Rakovitch, André-D. Robert, Stéphane Simonian.

Liste des thématiques des symposiums :

S 1 : La professionnalité enseignante dans le temps : trajectoires, débuts et fins de carrière.....	5
S 2 : Evolutions des conditions enseignantes.....	6
S 3 : « Le glas de l'ère des professeurs » à l'heure du numérique et de « l'épuisement » de la forme scolaire?.....	6
S 4 : Savoirs, dispositifs, travail enseignant et condition enseignante.....	7
S 5 : Des conditions de possibilité pour enseigner et éduquer.....	8
S 6 : Enseignant-e-s et nouvelles formes de gouvernance.....	8
S 7 : La spécificité des conditions de l'enseignement supérieur.....	9
S 8 : Figures d'enseignants dans les univers créatifs.....	10
S 9 : Conditions enseignantes et formes d'engagement.....	10
S 10 : Les conditions d'enseignement face aux diversités et aux inégalités.....	11

Langues admises : français, anglais.

Les propositions devront parvenir aux organisateurs aux trois adresses électroniques suivantes :

andre.robert@univ-lyon2.fr J.Rakovitch@univ-lyon2.fr

marina.randriamiarisoa@univ-lyon2.fr

Elles doivent comporter un titre, 5 mots-clés, et se présenter sous forme d'un abstract de 200 à 250 mots maximum.

Date limite : **30 mai 2014**.

Frais d'inscription au colloque: 200 euros avant le **30 septembre 2014** ; 250 euros après cette date. Etudiants : **100 euros**.

NB : Le conseil scientifique et le comité d'organisation détermineront la forme d'une publication issue du colloque.

Des *selected papers* de communications de doctorants prendront place dans un n° spécial de la revue jeunes chercheurs en ligne *Inter Pares* (ISSN : 2261-186X) portée par l'école doctorale **EPIC n° 485**.

<http://recherche.univ-lyon2.fr/epic/>

Contenu détaillé des symposiums :

S 1 : La professionnalité enseignante dans le temps : trajectoires, débuts et fins de carrière.

Depuis quelques décennies, sous l'effet des évolutions de l'organisation du système scolaire et de son pilotage, en lien avec les transformations économiques et des demandes sociales, le métier d'enseignant (dans le premier comme dans le second degré, et même dans le supérieur – voir le symposium n° 7) est particulièrement exposé. D'une manière générale, les exigences de professionnalisation des enseignants se sont accrues, notamment pour les débutants. Ainsi les dernières réformes de la formation initiale des enseignants (la « masterisation » en 2010, puis la création des ESPE en 2013) visent une amélioration de la professionnalisation. Dans le même temps, la durée de la carrière s'allonge tandis que la formation continue des enseignants en poste s'est considérablement réduite. Les enjeux sociaux et professionnels des débuts et des fins de carrière sont diversement traités : une priorité étant accordée aux débutants avec la double préoccupation d'empêcher les départs et de leur faire rapidement intégrer les nouvelles normes du travail enseignant. Les fins de carrière sont, quant à elles, encore peu explorées et leurs enjeux sont sous-estimés par l'institution alors même qu'elles questionnent le rôle de l'expérience (et de sa transmission), celui des trajectoires professionnelle, du maintien de l'efficacité et de la préservation de la santé au travail.

Les questions du travail, de l'activité et de la professionnalité des enseignants seront au cœur des réflexions du symposium. La professionnalité, entendue comme un système de normes et de valeurs historiquement construites et mises en œuvre dans l'activité, sera envisagée dans son épaisseur temporelle, à différents moments de la carrière. Comment les enseignants débutants construisent-ils leur professionnalité lors de leurs premières années d'exercice ? Comment les enseignants expérimentés, en cours et en fin de carrière, se maintiennent-ils dans le travail ? Quel est le rôle des trajectoires des enseignants ? Quelles épreuves et quelles ressources façonnent et forgent les enseignants tout au long de leur carrière ? Quelles sont les normalisations et renormalisations de leur travail aux différents niveaux de l'école et en fonction des différents lieux d'exercice ? Selon quelles configurations et reconfigurations pour les individus, les collectifs et les environnements de travail ? Quelles en sont les conséquences pour le métier lui-même ?

Les questions de méthodes pourront également faire l'objet de proposition : comment saisir les trajectoires, les ajustements de l'activité au cours du temps, les évolutions à l'échelle du groupe professionnel en suivant une sociologie des groupes professionnels attentive à l'activité elle-même. La mise en regard de différentes études du travail des enseignants (de la maternelle à l'université)

depuis l'entrée dans le métier jusqu'au départ à la retraite, visera ainsi à éclairer la condition enseignante aujourd'hui. Les approches comparatives entre pays seront également appréciées

NB. Les propositions de communication devront présenter des résultats d'enquête empirique ou d'analyse de corpus.

S 2 : Evolutions des conditions enseignantes.

La place actuelle des enseignants dans la société est le résultat d'une histoire qui s'est construite tout au long des XIX^e et XX^e siècles. Quelle vision nous a été léguée par cette histoire ? Comment ont évolué les statuts des enseignants durant cette période ? Quelles sont les formes de reconnaissances qui se sont installées progressivement, et comment ont-elles été portées par des logiques politiques, syndicales, pédagogiques parfois contradictoires ? Il importera de s'intéresser tout particulièrement aux différences des conditions enseignantes que l'on peut relever entre niveau primaire, secondaire, voire supérieur. Comment les différences liées à la formation et aux modalités d'entrée dans la profession ont-elles pu modeler ces conditions enseignantes ? Dans quelle mesure les rapprochements de statuts opérés en France depuis la loi de 1989 influent-ils sur les modalités de reconnaissance et sur les conditions d'exercice ?

Au-delà de ces approches historiques ou socio-historiques, il importera d'interroger des problématiques plus contemporaines, en particulier en portant attention à l'image des conditions enseignantes analysées actuellement dans le champ de la sociologie ou de la psychologie sociale. Les notions d'identité pour soi, d'identité pour autrui, les interactions entre catégories enseignantes, de même que les problématiques liées au mandat, au statut, à la reconnaissance, l'ensemble des éléments ayant trait à ce que des approches sociologiques ont dénommé « processus de professionnalisation » auront une place dans les problématiques de ce symposium.

Les comparaisons européennes et internationales pourront également donner lieu à des approches permettant de mesurer des convergences ou divergences d'évolution.

Enquêtes originales, analyses secondaires de rapports et sondages (ils ont été nombreux en France depuis plusieurs décennies) permettront notamment de participer au dessin d'une image objectivée de la ou des conditions enseignantes, saisies catégoriellement, nationalement et/ou dans une dimension comparative intra et inter-nationale.

S 3 : « Le glas de l'ère des professeurs » à l'heure du numérique et de « l'épuisement » de la forme scolaire?

Assiste-t-on de nos jours à un épuisement de la 'forme scolaire' et, par le fait au « glas de l'ère des professeurs » (J.-F. Lyotard) ? Quelle(s) alternative(s) envisageables ou déjà en gestation ? Par quel renouvellement de la pratique et de la culture scolaire ? Par le développement de la culture numérique, de la présence des arts à l'école, par d'autres voies ? La promotion de l'open et du e-learning ne renonce-t-elle pas trop vite à la patience qui a permis la lente élaboration des institutions

scolaires ? La connaissance et l'éducation sont-ils un bien public ? Le nomadisme de la connaissance doit-il sacrifier à l'illusion de la corne d'abondance ? Au pillage ? Quels garde-fous ? Ou au contraire, quelle renaissance ?

Peut-on penser une prospective réaliste, par exemple en revisitant sur des bases nouvelles la pensée d'Ivan Illich ? L'Europe comme nation fera-t-elle se lever la figure de l'enseignant européen ? A quelles conditions ? Quels en seraient les bénéfices ? Les risques ? Quels en sont les actuelles prémices (programmes européens, etc.) ?

Quels moyens pour l'éducation adaptée ? La catégorisation des enfants à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques, enfants nouvellement nommés « dys » sonne-t-elle le glas de la fonction enseignante au profit d'un enseignant rééducateur ? Quelle est la nouvelle marche de la fonction enseignante pour ces publics ? Quels outils de pilotage des politiques publiques permettent d'envisager aujourd'hui ces mutations ?

De même, pour les populations marginalisées par l'infra-nomadisme économique, quelles sont les nouvelles formes du métier d'enseignant (pluri, multi, interculturelisme) pour les populations migrantes ? De même, quels sont les impacts migratoires sur l'enseignement ? L'open accès peut-il être envisagé comme une voie d'avenir ? A quelles conditions ?

S 4 : Savoirs, dispositifs, travail enseignant et condition enseignante.

Les évolutions des savoirs et de leur découpage en vue de leur apprentissage, les modifications des modalités de leur transmission conduisent à interroger la notion même de programme d'enseignement d'une part, le rôle des dispositifs sociotechniques dans les apprentissages et dans le travail des enseignants, d'autre part. Quelques phénomènes illustrent ces évolutions :

- * le développement des « éducations à » soulignant l'interpénétration des valeurs et des savoirs dans ce qu'il faut enseigner, dans la perspective institutionnelle de faire des enseignants des éducateurs ;
- * l'effet des ressources disponibles en ligne (institutionnelles ou pas) sur les contenus enseignés, sur les modalités d'enseignement et sur le travail enseignant ;
- * les nouveaux dispositifs institués ou « bricolés » au jour le jour pouvant associer des entités de diverse nature (savoirs, objets techniques, divers professionnels, élèves, parents éventuellement) : aide personnalisée, soutien, lutte contre le décrochage, par exemple.

L'articulation des savoirs et leurs critères de choix sont réinterrogés en France par l'émergence chez les décideurs de la notion de curriculum qui ne recouvre pas celle de programme (voir les missions données au futur Conseil supérieur des Programmes). Elle est associée à l'approche par compétences, non plus seulement comme un cadre interprétatif mobilisé par les sociologues ou les didacticiens, mais comme une proposition normative. De même, la culture numérique, déséquilibrant la situation d'enseignement-apprentissage, interroge la spécificité des savoirs et des dispositifs scolaires.

Les conséquences de ces transformations sur le travail des enseignants et leur professionnalité sont multiples et posent de façon renouvelée deux questions : Faire apprendre : comment et quoi ? Comment la condition enseignante est-elle redéfinie par ces changements ?

L'intérêt des approches pluridisciplinaires pour aborder ces questions ouvre sur l'idée d'un rapprochement entre didactique et sociologie, notamment, pour un renouvellement de la compréhension de la condition enseignante et de ce qui la fonde : les savoirs et l'apprentissage. Des propositions provenant tant de didacticiens, de sociologues du curriculum que de spécialistes des dispositifs sociotechniques sont attendues.

S 5 : Des conditions de possibilité pour enseigner et éduquer.

Après l'âge de la pédagogie et des didactiques, celui de la philosophie ? Ce « retour » annoncé de la philosophie *de l'éducation*, *en éducation*, des interrogations concernant ce qu'on nomme au Québec « les fondements », pourrait sembler présomptueux. La part philosophique au sein des sciences de l'éducation et des politiques éducatives n'est-elle pas en constante diminution ? L'heure n'est-elle pas aux « sciences de l'apprendre » ? Certes, mais dans le même temps, les questions vives en éducation se sont déplacées de l'interrogation sur *les conditions pour enseigner et éduquer* vers une interrogation sur *les conditions de possibilité* pour enseigner et apprendre. Ce symposium a pour ambition de réunir et de faire dialoguer des travaux portant sur les fondements problématiques de l'éducation contemporaine. Travaux en philosophie, mais aussi en histoire contemporaine, en sociologie, en anthropologie, etc., touchant aux mutations et transformations qui affectent dans ses conditions de possibilité mêmes l'entreprise d'enseigner et d'éduquer. Mutations concernant l'enfance, dont on a pu dire qu'elle était le « vrai problème » de l'éducation : comment penser à nouveau frais des conditions pour enseigner et éduquer une « nouvelle » enfance ? Mutations concernant la nature et l'épistémologie des savoirs : prendre acte de l'éclatement postmoderne de l'encyclopédie, et/ou recomposer le sens des savoirs ? Mutations dans l'ordre de la relation éducative : si la déploration de la fin de l'autorité ne peut suffire, ni le plaidoyer pour sa restauration, qu'en est-il des possibilités et des conditions de sa réinvention ?

S 6 : Enseignant-e-s et nouvelles formes de gouvernance.

Les enseignants exercent leur activité dans une organisation scolaire qui sous certains aspects ne correspond pas à celle des années 1970. L'école n'est plus tout à fait une institution, ni la même bureaucratie. La critique développée par le New Public Management a fait évoluer l'école française dans le sens de la décentralisation avec la reconnaissance des collectivités territoriales, d'une ouverture sur l'environnement que désigne le partenariat et de la recherche de l'efficacité appuyée sur des instruments d'évaluation. Pour les enseignants, cette nouvelle gouvernance signifie un

nouveau contexte professionnel, imposant de nouvelles contraintes et relations, réclamant de nouvelles compétences, mais apportant également des ressources de nature différente.

La modernisation de l'école a notamment placé au centre l'établissement scolaire, comme unité par laquelle les progrès scolaires pouvaient s'accomplir, comparativement à la classe, espace plus protégé de l'enseignant. En conséquence, les chefs d'établissements ont été dotés de nouvelles responsabilités. Le domaine pédagogique qui constitue le cœur de l'école n'est désormais plus l'affaire des seuls enseignants et inspecteurs, les principaux et les proviseurs sont en charge de le réguler par le biais de différents instruments (conseil pédagogique, évaluations nationales, IPES, etc.) et de la mobilisation du personnel enseignant. Autrement dit, la pédagogie est placée sous le contrôle d'une autorité hiérarchique de proximité et du professionnalisme collégial.

Par ailleurs, être enseignant signifie de plus en plus exercer dans une organisation ouverte, au sens où elle établit des relations multiples avec des associations, des collectivités territoriales, des instances déconcentrées de la Justice, etc. L'activité de l'enseignant est directement ou indirectement concernée par une organisation en réseau. Plusieurs enseignements se réalisent désormais sous la forme d'une collaboration avec des acteurs extérieurs dans le domaine artistique et culturel, sportif, etc.

Enfin, le développement des politiques d'évaluation contribue également à modifier le contexte professionnel et les modalités de contrôle du travail enseignant. Des évaluations pédagogiques viennent scander leur travail et orienter leur activité (évaluations nationales, socle commun, etc.), d'autres évaluations mesurent la performance de l'établissement sous une forme quantitative à laquelle ils semblent peu adhérer. Les collectivités territoriales participent également aux évaluations de leurs actions scolaires.

Le symposium pourra se demander en particulier si cette nouvelle gouvernance, au travers d'un ensemble de transformations et de mécanismes à décrire, n'a pas réduit l'autonomie professionnelle et modifié l'identité des enseignants.

S 7 : La spécificité des conditions de l'enseignement supérieur.

La condition enseignante dans l'enseignement supérieur pose des questions spécifiques parce que la grande majorité des enseignants y sont enseignants et chercheurs, que l'enseignement supérieur français est caractérisé par la dualité grandes écoles/universités et qu'un nombre impressionnant de réformes supranationales (processus de Bologne) ou nationales (lois portant sur l'organisation de l'enseignement et de la recherche, Investissements d'Avenir) ont contribué à remodeler le visage de l'enseignement supérieur français ces quinze dernières années. Par ailleurs, l'université s'est transformée en une université de masse accueillant plus d'étudiants aux profils hétérogènes dont la réussite n'est pas assurée. Dans ce cadre, un certain nombre de questions pourront-être abordées :

Quelles sont les évolutions du travail des enseignants chercheurs et les transformations identitaires qui les accompagnent ?

Comment penser une formation à la pédagogie des enseignants du supérieur ?

Comment la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur et les politiques nationales de l'enseignement supérieur affectent-elles la condition enseignante dans le supérieur ?

Quels sont les facteurs, notamment institutionnels, favorisant l'investissement des enseignants chercheurs dans la fonction enseignement et le développement d'innovations pédagogiques ?

De quelle façon les pratiques pédagogiques se transforment –elles, notamment sous l'effet des technologies numériques ? Plus généralement, est-il possible de dessiner les contours d'une pédagogie de l'enseignement supérieur adaptée à la double mission de formation professionnelle et de développement intellectuel de l'enseignement supérieur et à la diversité des publics accueillis ?

Comment les enseignants du supérieur peuvent-ils favoriser la transition entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur et soutenir le développement de l'autonomie des étudiants ?

S 8 : Figures d'enseignants dans les univers créatifs.

Après avoir été longtemps confiné au rang de témoignage subjectif et de produit de l'imagination, le domaine de la littérature et des arts est l'objet d'une nouvelle attention en sciences humaines et sociales. Historiens, sociologues, philosophes, notamment, y trouvent aujourd'hui non seulement une source documentaire pour leurs travaux, mais aussi *des formes de pensée* susceptibles de contribuer à ces travaux. Les travaux en éducation ne sont pas en reste, et le recours aux champs littéraires et artistiques pour se saisir des objets et des questions de la recherche en éducation s'y développe. Comment les différentes formes d'art d'aujourd'hui : littérature, théâtre, cinéma, fictions télévisées, BD., etc., parlent-elles de l'éducation d'aujourd'hui ? De l'enfance et des élèves, des enseignants d'aujourd'hui ? Comment y sont évoqués la condition enseignante et ses avatars ? D'autre part, la reconsidération de l'éducation artistique comme éducation générale encourage une plus large pénétration de l'art et des artistes dans l'école. Quels en sont les effets dans l'école ? Comment les enseignants s'en emparent-ils, ou pas ? Ce symposium voudrait se situer aux croisements de ces deux voies d'analyse possibles de la dimension esthétique en éducation.

S 9 : Conditions enseignantes et formes d'engagement.

Loin est le temps où un observateur de « l'univers des instituteurs » pouvait faire la remarque suivante : « un bon instituteur se doit d'être syndiqué », le temps où on pouvait parler en France de la FEN comme de la « forteresse enseignante » et des enseignants comme d'une catégorie professionnelle très majoritairement syndiquée. Si la formule d'enseignants « sur-syndiqués » garde une pertinence, c'est de manière tout à fait relative comparativement aux autres professions salariées (entre 8 et 10% en moyenne dans le secteur public, moins de 5% dans le secteur privé) et la crise du syndicalisme affecte aussi le secteur de l'enseignement. De quelle manière cette crise se

manifeste-t-elle en France ? On pourra s'intéresser, entre autres, à la question des taux de syndicalisation. Qu'en est-il dans d'autres pays, européens et non européens (par exemple en Amérique du Sud où les problématiques syndicales semblent rencontrer une meilleure adhésion de la population enseignante) ? On pourra aussi examiner la manière dont les organisations syndicales réagissent aux difficultés, cherchent à renouveler leurs pratiques (relation à la grève par exemple) et à inventer de nouvelles modalités pour l'action.

Ce phénomène affectant le syndicalisme signifie-t-il un retrait de toutes formes d'engagement sociétal ou celles-ci trouvent-elles à se manifester sous de nouvelles modalités (épuiement de l'engagement ou émergence de nouvelles formes dans de nouveaux cadres et avec d'autres référentiels) ? Qu'en est-il des domaines politique et associatif en général ?

Quelles sont par ailleurs les différentes figures possibles de l'engagement professionnel des enseignants ? Par-delà les types d'engagement classiquement répertoriés par les approches sociologiques (tels qu'évoqués ci-dessus), la notion d'engagement professionnel mérite sans doute d'être interrogée dans ce symposium n° 9 (en lien avec le symposium n° 1 relatif à la problématique de la « carrière » et de la « vie des enseignants ») en plaçant l'accent sur les investissements et/ou les militantismes pédagogiques, au prisme des rapports aux associations et mouvements pédagogiques d'une part, au prisme de la question de la gestion des temps personnels et professionnels d'autre part.

Enfin, on pourra ici considérer de manière plus globale la notion de pensée critique appliquée aux enseignants et se demander quelles compétences critiques nouvelles sont éventuellement développées par eux dans la perspective de penser autrement l'éducation.

S 10 : Les conditions d'enseignement face aux diversités et aux inégalités.

En France, un certain nombre de réformes entreprises depuis 1936 ont tenté, avec plus ou moins de succès, d'unifier l'organisation du système éducatif (Prost, 2013). Le passage d'un système constitué en filières de formation nettement séparées à une organisation plus unifiée a transformé de manière significative les conditions enseignantes. Habités jusqu'ici à des publics relativement homogènes, les professeurs ont été tout à coup confrontés à une forte hétérogénéité des niveaux scolaires et des caractéristiques socioculturelles des élèves. Institutionnellement, les enseignants ont été incités à prendre en compte cette diversité par le biais de divers dispositifs (différenciation pédagogique, individualisation des parcours scolaires, etc.). Le symposium propose de réfléchir à la manière dont le corps enseignant se positionne par rapport à cette injonction. Comment la conception – dite « républicaine » – d'une école fondée sur l'idéal d'une même culture transmise à tous les élèves se confronte-elle au défi d'une hétérogénéité des publics scolaires grandissante ? Comment la condition enseignante, lorsqu'elle se nourrit d'une perspective politique démocratique, est-elle travaillée par les difficultés à concilier école exigeante et école juste ? Quelles justifications furent parfois apportées au renoncement à prendre en charge la diversité ? Quelle part une condition enseignante ainsi troublée est-elle susceptible de prendre dans l'essor d'une démocratisation scolaire ou au contraire dans le processus de fabrication des inégalités par l'école ?

La part de responsabilité qui incombe aux professeurs demeure cependant limitée. À cet égard, il convient d'étudier les conditions enseignantes en les resituant dans un contexte général marqué par un puissant mouvement de ségrégation (Merle, 2012). Les effets discriminants de l'assouplissement de la carte scolaire (Merle, 2010), les disparités inhérentes à une distribution inégalitaire des savoirs en fonction de la composition sociale des établissements (Baluteau, 2013), les pratiques discriminatoires de certaines administrations scolaires (Laforgue, 2004) sont autant d'éléments – et la liste n'est pas close – qui révèlent les résistances qui se sont développées pour contourner l'objectif consistant à prendre en charge la diversité.

Ce constat semble contrevenir aux politiques publiques déployées dans le champ de l'éducation dite *inclusive* depuis la loi de septembre 2005 (Gardou, 2012). Presque dix ans après la promulgation de cette loi, le ministère tente d'améliorer ses propres systèmes d'information (Le Laidier, 2012) en prenant en compte les catégories d'élèves à besoins éducatifs particuliers tout en insistant sur les progrès réalisés dans l'accès à la scolarisation de type *mainstreaming*. Or, la diversité de ces élèves relevant tout à la fois de différentes étiologies tend à s'étendre à des caractéristiques qui ne concernent plus seulement les étiologies mais également d'autres facteurs dont la prévalence semble être de plus en plus mise en valeur (dys). Un effet conjugué d'individualisation et d'externalisation de l'enseignement (mêlé d'approches rééducatives et thérapeutiques) est aujourd'hui souligné comme une dérive (Meirieu, 2013) en sorte que tout en respectant le principe de diversité, le système scolaire tendrait aujourd'hui à se délester à sa périphérie de prérogatives qui lui seraient, en principe, attachées. C'est à la fois au principe et à la pratique du dépistage précoce, à l'individualisation et à l'externalisation des pratiques pédagogiques et rééducatives que le symposium portera aussi sa réflexion.